

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE « RIVERSE SPORT »

RIVERSE SPORT est une application mobile éditée et exploitée par la société RIVERSE SPORT (ci-après « **RIVERSE SPORT** »), téléchargeable sur les plateformes App Store et Google Play (ci-après l' « **Application** »), proposant un service de mise en relation entre, d'une part, des fabricants ou revendeurs professionnels de matériel sportif (ci-après les « **Loueurs** ») et, d'autre part, des particuliers souhaitant louer ledit matériel (ci-après les « **Locataires** »).

TOUTE UTILISATION DE L'APPLICATION IMPLIQUE OBLIGATOIREMENT L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE, PAR L'UTILISATEUR, DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (ci-après les « CGU »).

ARTICLE 1 – OBJET – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGU sont conclues entre, d'une part, la société RIVERSE SPORT, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est situé 199 rue Hélène Boucher – 34170 CASTELNAU-LE-LEZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 101 996 213, représentée par son Président, Monsieur Jules GARNIER (ci-après « **RIVERSE SPORT** ») et, d'autre part, toute personne utilisant l'Application (ci-après « **l'Utilisateur** »).

RIVERSE SPORT et l'Utilisateur sont ci-après désignés collectivement les « **Parties** ».

Ces CGU ont pour objet de fixer les dispositions contractuelles relatives aux droits et obligations respectifs des Parties dans le cadre de l'utilisation de l'Application et de l'ensemble des Services qui y sont proposés.

Elles s'appliquent à tout Utilisateur, qu'il agisse en qualité de Locataire ou de Loueur. Il est précisé que le Loueur agissant en qualité de professionnel est, en outre, également lié par des conditions générales de services spécifiques, lesquelles régissent la relation commerciale entre RIVERSE SPORT et le Loueur. En cas de contradiction, ces conditions générales prévalent sur les présentes CGU.

L'ensemble des informations relatives à l'identification de l'éditeur de l'Application, telles que requises par l'article 6-III de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, est accessible depuis l'Application à la rubrique « Mentions légales », à l'adresse suivante : <https://riverse-sport.com/docs/mentions-legales-application.pdf>

ARTICLE 2 – ACCEPTATION DES CGU

L'accès et l'utilisation de l'Application et des Services impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes CGU.

L'acceptation des CGU est matérialisée, lors de la création du compte Utilisateur, par une case à cocher dédiée, non pré cochée, attestant que l'Utilisateur a pris connaissance des présentes CGU et les accepte sans réserve. Cette acceptation électronique vaut consentement exprès, et a la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

L'Utilisateur s'engage à lire attentivement les présentes CGU lors de l'accès à l'Application et est invité à les télécharger, les imprimer et à en conserver une copie.

Il est précisé que les présentes CGU sont accessibles à tout moment depuis l'Application.

ARTICLE 3 – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

En utilisant l'Application, l'Utilisateur reconnaît disposer des moyens et compétences nécessaires à l'utilisation des fonctionnalités proposées.

L'accès à l'Application suppose la disposition d'un terminal mobile compatible, d'un système d'exploitation à jour et d'une connexion à internet. Les équipements nécessaires à l'accès et à l'utilisation de l'Application, ainsi que les frais de télécommunications éventuellement induits par leur utilisation, demeurent à la charge exclusive de l'Utilisateur.

Le téléchargement de l'Application s'effectue gratuitement depuis les plateformes de téléchargement compétentes (App Store et Google Play), dont les conditions d'utilisation propres s'appliquent au surplus.

ARTICLE 4 – INSCRIPTION ET COMPTE UTILISATEUR

L'utilisation de l'Application et des Services associés nécessite la création préalable d'un compte personnel par l'Utilisateur.

L'Application est exclusivement réservée aux personnes majeures. En créant un compte, l'Utilisateur déclare et garantit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans et disposer de la pleine capacité juridique pour souscrire aux présentes CGU.

Lors de la création de son compte, l'Utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour, notamment ses nom, prénom, numéro de téléphone et adresse électronique, et à les actualiser en cas de modification.

Le compte est strictement personnel. L'Utilisateur est seul responsable de la préservation de la confidentialité de ses identifiants de connexion et de toute opération réalisée par leur intermédiaire. Il s'engage à informer sans délai RIVERSE SPORT de toute utilisation non autorisée de son compte.

RIVERSE SPORT se réserve le droit de suspendre ou de fermer le compte de tout Utilisateur en cas de manquement aux présentes CGU, de fourniture d'informations inexactes, ou de comportement portant atteinte au bon fonctionnement de l'Application, aux droits des tiers ou à l'image de RIVERSE SPORT.

ARTICLE 5 – SERVICES

RIVERSE SPORT propose à l'Utilisateur de l'Application les services suivants (ci-après les « **Services** ») :

- La consultation des annonces de mise en location de matériel sportif déposées par les Loueurs, incluant les informations descriptives, photographies, tarifs et conditions de location communiqués par ces derniers ;
- La mise en relation des Locataires et des Loueurs, par la transmission des demandes de location et des informations nécessaires à la conclusion de la location ;
- La fourniture d'outils techniques permettant la gestion des demandes de location, ainsi que les échanges entre Locataires et Loueurs via une messagerie intégrée ;
- Le traitement sécurisé des paiements afférents aux locations, par l'intermédiaire d'un prestataire de services de paiement ;
- La possibilité, pour l'Utilisateur, de déposer des avis relatifs aux locations réalisées par l'intermédiaire de l'Application ;
- En cas d'accord exprès de l'Utilisateur, l'envoi de communication informatives et commerciales en lien avec l'Application.

RIVERSE SPORT agit exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme de mise en relation. Elle n'intervient en aucun cas en qualité de partie aux contrats de location conclus entre le Locataire et le Loueur, n'est ni propriétaire, ni dépositaire, ni loueur du matériel sportif, et n'assume aucune obligation liée à l'exécution desdits contrats de location.

Il est expressément précisé que les contrats de location sont conclus directement et exclusivement entre le Locataire et le Loueur, sous leur seule responsabilité. RIVERSE SPORT ne saurait être tenue responsable de l'exécution ou de la bonne fin de ces contrats.

RIVERSE SPORT se réserve un droit de vérification et de modération des annonces, contenus et avis publiés sur l'Application. Elle peut, à tout moment, refuser, suspendre ou retirer tout contenu qui ne serait pas conforme aux présentes CGU, à la réglementation applicable ou à l'objet de l'Application, sans que cela puisse engager sa responsabilité.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DES LOCATIONS

1. Réservation et acceptation

La réservation d'un matériel sportif s'effectue directement sur l'Application, selon les conditions (durée, prix, montant de l'éventuelle caution, modalités de remise et de restitution) définies par le Loueur dans son annonce. La demande de réservation s'accompagne d'une autorisation de paiement du montant correspondant.

Le Loueur dispose d'un délai de vingt-quatre (24) heures pour accepter ou refuser la demande de réservation, ce délai s'écoulant seulement durant les heures d'ouverture du Loueur. À défaut de réponse dans ce délai, la demande est automatiquement annulée et l'autorisation de paiement est libérée, sans frais pour le Locataire.

L'acceptation de la demande par le Loueur emporte conclusion du contrat de location entre le Locataire et le Loueur, débit du prix de la location et transmission des informations nécessaires à la remise du matériel.

2. Paiement

Le paiement du prix de la location s'effectue exclusivement en ligne via l'Application (par carte bancaire, Paypal, Stripe, Apple Pay ou Google Pay), par l'intermédiaire du prestataire de services de paiement Stripe. RIVERSE SPORT n'a pas connaissance et ne conserve pas les données bancaires de l'Utilisateur, lesquelles sont traitées directement par ce prestataire.

Les sommes versées par le Locataire sont cantonnées par le prestataire de paiement et demeurent bloquées pendant la durée de la location. Le solde du prix, après déduction de la commission le cas échéant due par le Loueur, est ensuite reversé à ce dernier après la restitution du matériel.

Le Loueur doit satisfaire aux vérifications d'identité (KYC) et aux obligations de lutte contre le blanchiment requises par le prestataire de services de paiement. Tant que ces vérifications ne sont pas valablement satisfaites, les versements dus au Loueur demeurent bloqués.

3. Caution

Le Loueur peut exiger le dépôt d'une caution par le Locataire, matérialisée par une empreinte bancaire réalisée via l'Application, dont le montant est indiqué dans l'annonce. À l'issue de la location et après établissement de l'état des lieux de restitution, le Loueur peut solliciter le prélèvement total ou partiel de cette caution en cas de perte, de dégradation ou de non-restitution du matériel.

En cas de contestation du prélèvement de la caution, l'Utilisateur peut formuler une réclamation directement via l'Application dans un délai de cinq (5) jours suivant la notification de prélèvement. À défaut d'accord entre le Locataire et le Loueur, RIVERSE SPORT pourra statuer sur l'affectation de tout ou partie de la caution, après recueil des observations des parties, sans que cette intervention ne puisse être assimilée à une activité d'arbitrage ni engager sa responsabilité au titre du litige sous-jacent.

4. Prestation de mise en relation et droit de rétractation

Le service de mise en relation fourni par RIVERSE SPORT au Locataire constitue une prestation de service distincte du contrat de location conclu entre le Locataire et le Loueur. Cette prestation de mise en relation est fournie au Locataire à titre gratuit, seul le Loueur étant, le cas échéant, redevable de frais envers RIVERSE SPORT.

La prestation de mise en relation est réputée pleinement exécutée par RIVERSE SPORT dès l'acceptation de la réservation par le Loueur. Le Locataire ayant la qualité de consommateur reconnaît expressément que, cette prestation lui étant fournie à titre gratuit et pleinement exécutée à compter de cette acceptation, aucune somme ne saurait être due ou remboursée par RIVERSE SPORT à ce titre.

Le droit de rétractation susceptible de s'appliquer au contrat de location lui-même relève de la relation entre le Locataire et le Loueur et des conditions définies par ce dernier, sous réserve des exceptions prévues à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, notamment pour les contrats de location de biens devant être fournis à une date ou selon une période d'exécution déterminée.

5. Annulation et avis

Les conditions d'annulation et de remboursement de la location sont définies par le Loueur et mises en œuvre via l'Application, après déduction, le cas échéant, des sommes définitivement acquises au titre de l'opération concernée. RIVERSE SPORT n'intervient qu'en qualité d'intermédiaire technique pour le traitement des sommes correspondantes.

L'Utilisateur s'engage à ce que les avis qu'il dépose soient sincères, mesurés et exempts de tout contenu illicite, diffamatoire ou injurieux.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DE RIVERSE SPORT

L'obligation générale de RIVERSE SPORT est une obligation de moyens portant sur la mise à disposition et le bon fonctionnement de l'Application et des Services.

RIVERSE SPORT met en œuvre les moyens raisonnables pour assurer l'accessibilité et la disponibilité de l'Application, étant précisé que celle-ci peut être interrompue à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de maintenance, de mise à jour, en cas de force majeure, de dysfonctionnement imputable à un tiers, ou pour tout motif indépendant de sa volonté.

RIVERSE SPORT s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour que les informations qu'elle publie sur l'Application soient correctes et fiables, étant rappelé que les informations relatives aux matériels mis en location (description, état, disponibilité, prix) sont communiquées par les seuls Loueurs, sous leur responsabilité.

RIVERSE SPORT met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité de l'Application et la confidentialité des données traitées.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application, l'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte à l'ordre public, à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions des présentes CGU.

Chaque Utilisateur a pour obligation de :

- Se comporter de façon loyale et raisonnable à l'égard de RIVERSE SPORT, des autres Utilisateurs et des tiers ;
- Être honnête et sincère dans les informations qu'il fournit à RIVERSE SPORT, aux autres Utilisateurs et dans les états des lieux ;
- Utiliser l'Application conformément à son objet tel que décrit dans les présentes CGU ;
- Ne pas détourner la finalité de l'Application pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimés par le Code pénal ou par toute autre disposition légale ou réglementaire ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de RIVERSE SPORT portant sur les éléments de l'Application ;

- Ne pas diffuser de données ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre le fonctionnement normal de l'Application ;
- S'abstenir de tout comportement visant à contourner l'Application afin de soustraire une opération de location aux Services, notamment en concluant une location en dehors de l'Application après une mise en relation opérée par celle-ci.

Le Locataire s'engage en outre à utiliser le matériel loué de manière conforme à sa destination, à en prendre soin et à le restituer dans l'état dans lequel il l'a reçu, conformément aux conditions de location convenues avec le Loueur.

Sont notamment interdits sur l'Application, et ne peuvent faire l'objet d'aucune annonce ni d'aucune location :

- Tout matériel non conforme à la réglementation ou aux normes de sécurité applicables, défectueux ou présentant un danger pour les personnes ;
- Tout matériel contrefaisant ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- Tout bien dont la mise en location est subordonnée à une autorisation administrative spécifique non détenue, ou dont la détention ou l'usage est réglementé ou prohibé ;
- Tout matériel sans rapport avec la pratique sportive ou étranger à l'objet de l'Application ;
- Plus généralement, tout bien ou contenu illicite ou contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Utilisateur reconnaît les droits de propriété intellectuelle de RIVERSE SPORT sur l'Application, ses composantes et les contenus y afférents, et renonce à contester ces droits sous quelque forme que ce soit.

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, bases de données, solutions logicielles, textes et tout autre contenu de l'Application sont la propriété intellectuelle exclusive de RIVERSE SPORT et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans son autorisation expresse, sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, de l'Application et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de RIVERSE SPORT, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants et L. 713-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

RIVERSE SPORT accorde à l'Utilisateur une licence personnelle, non-exclusive et non-cessible l'autorisant à utiliser l'Application et les informations qu'elle contient conformément aux présentes CGU. Toute autre exploitation de l'Application et de son contenu est exclue du domaine de la présente licence.

L'Utilisateur garantit disposer de l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle et droits à l'image, sur les contenus (textes, photographies, vidéos, avis) qu'il publie sur l'Application. Il concède à RIVERSE SPORT, à titre gratuit et pour les besoins du fonctionnement et de la promotion de l'Application, une licence d'utilisation desdits contenus pour la durée de leur mise en ligne, et garantit RIVERSE SPORT contre toute réclamation de tiers fondée sur ces contenus.

ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'ensemble de la politique liée aux traitements de données personnelles mis en œuvre par RIVERSE SPORT est détaillé dans la Politique de Confidentialité de l'Application, disponible en cliquant ici [\[insérer le lien de la politique de confidentialité\]](#).

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉS

RIVERSE SPORT agissant exclusivement en qualité d'opérateur de plateforme de mise en relation, sa responsabilité ne saurait être engagée au titre de l'exécution des contrats de location conclus entre le Locataire et le Loueur.

RIVERSE SPORT n'exerce aucun contrôle, surveillance ou validation préalable sur l'état, la conformité, l'entretien, la sécurité ou l'usage du matériel sportif mis en location, ni sur le contenu des annonces et des avis publiés par les

Utilisateurs. Elle ne saurait, en conséquence, être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation du matériel loué ou d'un litige opposant le Locataire et le Loueur.

Dans les limites permises par la loi, RIVERSE SPORT décline toute responsabilité, notamment :

- En cas d'impossibilité d'accéder temporairement à l'Application pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées, ou en cas de dysfonctionnement ou d'interruption des réseaux de transmission ;
- En cas d'attaques virales ou d'intrusions illicites dans un système de traitement automatisé de données, non imputables à RIVERSE SPORT ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'Application par un Utilisateur ou un tiers ;
- Relativement au contenu des sites ou applications de tiers vers lesquels renvoient des liens présents sur l'Application ;
- En cas de non-respect des présentes CGU imputable à l'Utilisateur ;
- En cas de cause étrangère non imputable à RIVERSE SPORT.
- En cas de force majeure définie à l'Article 13 des présentes.

En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite de l'Application, l'Utilisateur est seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler. Il s'engage à garantir RIVERSE SPORT contre toute réclamation à ce titre.

ARTICLE 12 – SERVICE UTILISATEURS ET RÉCLAMATIONS

Toute question ou réclamation concernant l'utilisation ou le fonctionnement de l'Application peut être formulée via la fonctionnalité de contact disponible sur l'Application, ou par email à l'adresse : support@riverse-sport.com.

Si l'Utilisateur constate une erreur, une imprécision ou un contenu illicite sur l'Application, il est invité à en informer le service utilisateurs de RIVERSE SPORT.

ARTICLE 13 – DIVERS

1. Modifications

Les présentes CGU s'appliquent à tout Utilisateur de l'Application.

RIVERSE SPORT se réserve le droit de les modifier et de les mettre à jour à tout moment, notamment pour s'adapter aux évolutions législatives, réglementaires ou techniques.

Les CGU applicables sont celles en vigueur au moment de l'utilisation de l'Application. Toute modification substantielle sera portée à la connaissance de l'Utilisateur par tout moyen utile.

2. Médiateur de la consommation

Si l'Utilisateur est un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, il doit en premier lieu adresser une réclamation écrite à RIVERSE SPORT selon les conditions prévues à l'Article 12.

En application de l'article L 616-1 du Code de la consommation, l'Utilisateur qui a la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation peut, pour enclencher la procédure de médiation, contacter le médiateur désigné par le Prestataire, à savoir ANM Consommation (<https://www.anm-conso.com/>) qui pourra être saisi par courrier postal en écrivant à l'adresse suivante : 25 allée Rose Dieng Kuntz – 75019 PARIS.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de médiation devra préalablement en informer l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments utiles au conflit et/ou à sa compréhension.

La médiation ne présentant pas un caractère obligatoire, l'Utilisateur consommateur peut à tout moment se retirer du processus.

En cas d'échec de cette médiation, ou si l'Utilisateur ne souhaite pas y recourir, il demeure libre de soumettre le différend aux tribunaux compétents.

3. Force majeure

La responsabilité de RIVERSE SPORT ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. En cas de survenance d'un tel événement, RIVERSE SPORT s'efforcera d'en informer l'Utilisateur dès que possible.

4. Validité des CGU

Dans l'hypothèse où l'un quelconque des termes des CGU serait considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions resteront en vigueur.

5. Non-renonciation

Le fait de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes CGU, ou de ne pas exiger l'application d'une stipulation quelconque desdites CGU ne pourra en aucun cas être interprétée, ni comme une modification des CGU, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

6. Droit applicable

Le droit applicable aux présentes CGU, à leur interprétation, leur exécution ou la cessation des relations contractuelles entre les Parties ainsi que tout acte qui pourrait en résulter est le droit français.

7. Règlement des litiges

En cas de différend survenant entre RIVERSE SPORT et un Utilisateur au sujet de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGU, les Parties s'efforceront de le régler à l'amiable. L'Utilisateur est tout d'abord invité à contacter le service utilisateurs de RIVERSE SPORT dans les conditions prévues à l'Article 12, puis, s'il a la qualité de consommateur, à recourir au médiateur de la consommation désigné à l'Article 13.2.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes selon les règles de droit commun.

L'Utilisateur ayant la qualité de consommateur conserve la faculté de saisir, à son choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, ou la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable, conformément à l'article R. 631-3 du Code de la consommation.

Pour les seuls différends opposant RIVERSE SPORT à un Utilisateur agissant en qualité de professionnel, et sous réserve des règles impératives de compétence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de Montpellier, y compris en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.